

**Pour publication immédiate**  
**Août 2006**

**Le pouvoir du partenariat**

La poursuite des divertissements et des loisirs constitue une composante importante de la santé et du bien-être. Cependant, il s'agit souvent de ce qui représente la plus grande difficulté d'accès pour les personnes ayant une incapacité. Les obstacles incluent la conception physique, l'abordabilité, un manque de sentiment d'appartenance ou de droit et les barrières psychologiques. Nous savons qu'une mobilisation en vue de l'amélioration de l'accès et de l'intégration entraînera un changement transformationnel.

Les Timbres de Pâques sont ravis d'avoir contribué à l'établissement d'un partenariat passionnant, que certains ont qualifié d'historique, avec la communauté des personnes handicapées et l'industrie cinématographique. Ensemble, nous avons mis en place un partenariat qui s'efforce de fournir l'accès à des possibilités de divertissements et de loisirs aux personnes ayant une incapacité. Nous avons lancé la carte Accès au divertissement pour 2 – une carte tout à fait unique pour les personnes ayant une incapacité qui ont besoin de soins auxiliaires pour participer activement à une des quelques possibilités récréatives à leur disposition. Cette carte ouvre le droit à une admission gratuite (ou un rabais important) pour les personnes de soutien qui accompagnent une personne ayant une incapacité dans les cinémas.

**Cartes Accès au divertissement pour 2**

À l'heure actuelle, cette carte est acceptée par 95 % des cinémas dans l'ensemble du Canada et près de 20 000 personnes se sont inscrites au cours de la première année !

La collaboration entre les groupes d'aide aux personnes ayant une incapacité, la communauté des personnes handicapées et les entreprises a produit des résultats si incroyables que nous nous engageons maintenant à miser sur notre succès jusqu'à présent – et à l'élargir à d'autres secteurs de loisirs et de divertissements.

Au cours des deux prochaines années, avec l'appui de la Fondation Trillium de l'Ontario, nous élargirons les avantages de la carte afin d'inclure l'accès à une plus grande variété de divertissements et d'établissements récréatifs et culturels.

Nous sommes ravis d'avoir été en mesure d'offrir les 20 000 premières cartes gratuitement au cours de la première année. À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2006, il y aura des frais de 20 \$ pour l'acquisition de la carte Accès au divertissement pour 2. Cette carte sera valide pendant cinq ans et inclura deux billets de cinéma gratuits d'une valeur approximative de 20,00 \$.

**Partenariat œuvrant pour les personnes ayant une incapacité**

Les organismes œuvrant pour les personnes ayant une incapacité qui ont développé la carte et qui continuent à assurer sa promotion incluent : l'Alliance pour l'égalité des personnes aveugles du Canada, Canadian Abilities Foundation, l'Association des Sourds du Canada, l'Association canadienne des centres de vie autonome, l'Association des malentendants canadiens, l'Association canadienne des paraplégiques, les Timbres de Pâques du Canada, la Société canadienne de la sclérose en plaques et Des personnes d'abord du Canada.

Diversity WorX et l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées se sont joints au groupe central afin de promouvoir le développement permanent et l'expansion de ce programme.

Les Timbres de Pâques gèrent les demandes et délivrent les cartes.

### **Partenaires commerciaux**

Cineplex Entertainment et les Associations des propriétaires de cinémas du Canada – nos principaux partenaires commerciaux – acceptent la carte dans leurs établissements et apportent une contribution financière et en nature à l'appui de la gestion et de la promotion de la carte. Ce sont également les principaux intervenants pour attirer d'autres partenaires commerciaux / industriels.

### **Ce que les gens disent**

« Nous remercions infiniment toutes les personnes qui ont mis la carte Accès au divertissement pour 2 à la disposition du membre de notre famille, Ryan.

Il aime tant les cinémas. Sa vie sociale et ses connaissances générales se sont améliorées grâce à cette possibilité offerte par votre service.

Cette initiative de réduction des coûts pour les personnes admissibles élimine un obstacle financier auquel de si nombreuses personnes handicapées font souvent face.

Nous vous remercions pour votre humanité. »

De la famille de Ryan, Ontario

Ce projet est financé en partie par l'Agence de santé publique du Canada et la Fondation Trillium de l'Ontario.